

La maîtrise du risque Radiologique Domaine INB / ICPE



QUELQUES RAISONS

- VOTRE PERSONNEL EST AMENÉ A TRAVAILLER SOUS RAYONNEMENTS IONISANTS ET VOUS NE DISPOSEZ PAS DE PCR,
- VOUS DISPOSEZ D'UNE PCR ET SOUHAITEZ UNE ASSISTANCE OU UN APPUI
- BÉNÉFICIEZ D'UNE PCR CERTIFIÉE ET HABILITÉE QUI NE DÉMISSIONNERA PAS
- DÉGAGER DU TEMPS POUR VOUS CONSACRER A VOTRE ACTIVITÉ

SOLUTION D'EXTERNALISATION DE LA PCR (PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION)

Conformément aux exigences de l'ASN (Autorité de sûreté Nucléaire), CRET CIS établi un contrat de sous-traitance avec votre établissement.

Ce contrat définit les différentes obligations et responsabilités des deux parties.

Nous vous proposons (liste non-exhaustive) :

- => Une analyse de l'existant, pour une continuité optimale,
- => L'EDP lorsqu'il n'est pas transmis par votre client Exploitant,

=> Le suivi de votre dosimétrie passif et opérationnel,

=> L'optimisation des doses collectives et individuelles (si nécessaire),

=> La gestion et traitement des écarts dosimétriques,

=> Les relations avec l'ASN, l'IRSN et la Médecine Nucléaire,

=> Transmission des documents de suivi mensuels, semestriels et annuels...

A partir de 15,90 HT €/ salarié / mois

 **CRET CIS**
Assistance & Conseils

PCR du Nucléaire